Budget rectificatif 5/2003: section III Commission, catastrophes naturelles

2003/2144(BUD) - 30/09/2003

La commission a adopté le rapport de M. Göran FÄRM (PSE, S) qui approuve le budget rectificatif no. 5 /2003 de l'UE (Section III, Commission: catastrophes naturelles) sans modifications. Elle se félicite du fait que l'adoption de ce BR dans le cadre d'une seule lecture permet de porter assistance aux pays et régions concernés en mettant en oeuvre les fonds du budget de l'UE le plus rapidement possible.